



# Les mobilités actives dans le Grand Sud Caraïbe

Bien que la **voiture** reste de loin le mode de déplacement préféré des habitants de la Communauté d'Agglomération du Grand Sud Caraïbe (**68%**), les **modes actifs** (marche et vélo) se placent en deuxième position (**19%**). À partir des données EMC<sup>2</sup> (Céréma) mais également de données INSEE et IGN, la situation des modes actifs au sein de la CAGSC découpée en secteurs locaux [1] afin d'en déterminer les particularités et les origines possibles.

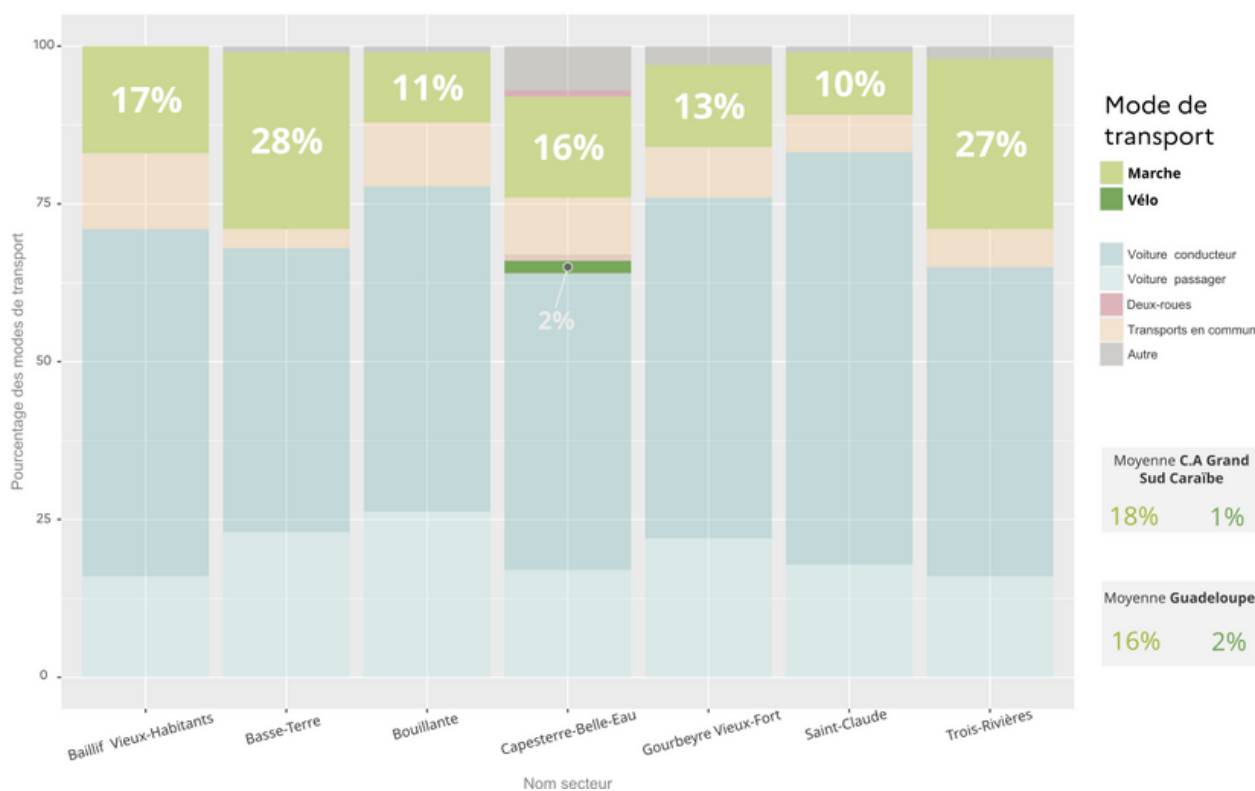


Figure 1

Les **Basse-Terriens** et **Trois-Riviériens** sont celles et ceux qui emploient le plus la marche comme mode de déplacement quotidien, respectivement **28 et 27 % de la population** (Figure 1). Les deux villes montrent les chiffres les plus hauts de l'archipel après Pointe-à-Pitre, mais avec également deux fois moins d'habitants (7 000 et 9 000 contre 14 000 environ). Ces chiffres peuvent s'expliquer par la superficie des communes mais aussi, nous le verrons, par le nombre et la diversité des services de proximité.

Basse-Terre a également la **proportion la plus importante de ménages sans véhicule personnel (48 %)**. Viennent ensuite les secteurs de Baillif Vieux-Habitants et Capesterre-Belle-Eau (17 % et 16 %), qui rejoignent la moyenne guadeloupéenne.

[1] La maille de base EMC<sup>2</sup> n'est pas la commune mais le « secteur de tirage » (qui peut intégrer une ou plusieurs communes selon la taille).

Alors qu'ils ont presque les mêmes parts de déplacements en voiture, les deux secteurs montrent de fortes disparités quant aux équipements automobiles : **38 % des ménages de Baillif Vieux-Habitants ne disposent pas de véhicule personnel**, tandis qu'on en dénombre que **24% à Capesterre**.

Enfin, Gourbeyre Vieux-Fort (13%), Bouillante (11%) et Saint-Claude (10%) font partie des **plus faibles taux de la communauté d'agglomération**. Ces zones du Grand Sud Caraïbe sont les plus dotées en voiture individuelle, comme **Saint-Claude qui voit plus de 3 ménages sur 10 avec 2 voitures ou plus**. Il nécessiterait également de prendre en compte la taille des ménages et leurs ressources économiques pour expliquer ces chiffres.

Quant à la **pratique du vélo**, seule **Capesterre-Belle-Eau** présente des pratiquants récurrents. On dénombre **1136 déplacements par jour** dans la commune (2 % des déplacements des résidents), alors que ce nombre est nul dans les autres secteurs du Grand Sud Caraïbe (Figure 1).

C'est la commune avec la **plus grande part de ménage détenant au moins un vélo** (23,4 %), suivi par Saint-Claude (20 %), Gourbeyre Vieux-Fort (17 %) et Bouillante (14,7 %). **Trois-Rivières** se positionne comme commune avec le **plus faible taux de ménages sans vélo (8 %)**. On remarque à l'échelle intercommunale comme régionale que **lorsqu'il y a davantage de ménages sans voiture, il y a aussi davantage de déplacements piétons**. Cependant, cette logique ne s'applique pas pour le vélo ; **les déplacements vélo n'augmentent pas forcément quand le parc automobile est réduit**. Le sentiment d'**insécurité routière** est également à prendre en compte : **24**

**accidents impliquant un vélo ont été recensés entre 2019 et 2022** sur le territoire du Grand Sud Caraïbe. Un peu moins de la moitié d'entre eux se sont produits sur la commune de Capesterre-Belle-Eau, et il s'agissait en majorité de sorties de loisirs (contre un accident en déplacement domicile-travail). En effet, la pratique du vélo dans le sud Basse-Terre est surtout convoitée par les cyclistes sur route, mais nous voyons qu'avec une **largeur de chaussée moyenne de 4,5 mètres à Capesterre-Belle-Eau** (3,9 dans le GSC), la sécurité des deux-roues non motorisés n'est pas garantie, notamment sur les axes où la vitesse est supérieure à 30 km/h en ville.

Comparativement à l'agglomération pontoise et à certaines autres parties de la Grande-Terre, la **topographie** et la **couverture du tissu urbain** dans la CAGSC rendent difficile la pratique quotidienne du vélo et même la marche. Comme nous le

**confirme** la Figure 2, les secteurs de Saint Claude et Gourbeyre Vieux-Fort présentent des chiffres de marche limités (3000 et 2500 déplacements) en ayant en même temps des contraintes importantes de relief.

Le territoire du Grand Sud Caraïbe est inégalement couvert par le tissu urbain, ne facilitant pas les déplacements à pied. On peut noter des « **poches** » urbaines dans **chaque commune**, notamment sur le **littoral**, mais la *marchabilité* de ces zones repose sur la sécurité du déplacement en lien avec la qualité des aménagements, l'attractivité paysagère ou encore les services disponibles. On remarque des chiffres plus importants sur les déplacements piétons lorsqu'il y a une

**concentration et une diversité de commerces de proximité.** Les **centre bourgs** en sont des exemples, comme ceux de Basse-Terre, Trois-Rivières, Capesterre-Belle-Eau, Gourbeyre ou Vieux-Habitants. L'accès à ces services est surtout facilité pour les personnes résidant au sein même des centralités urbaines, ne résolvant pas la question des mobilités pour les personnes vivant dans des zones résidentielles plus éloignées.

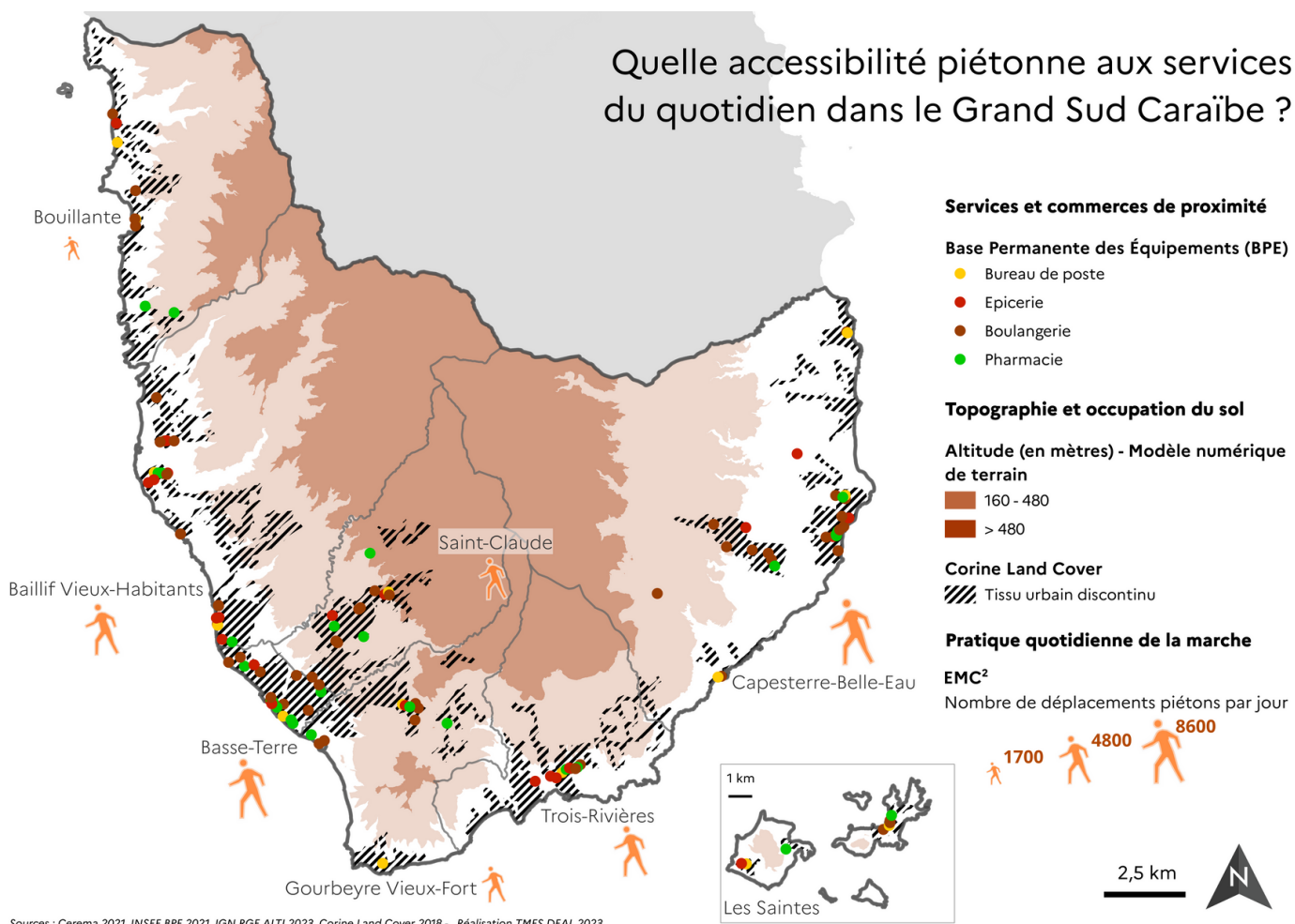


Figure 2